



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 18 septembre 2014

Installation du comité de pilotage stratégique relatif au schéma territorial du développement du sport

Dominique Sorain, préfet de La Réunion, présidait la réunion d'installation du comité de pilotage stratégique relatif au schéma territorial du développement du sport ce jeudi 18 septembre au stade en eaux vive de Sainte-Suzanne. A l'initiative de la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) en charge du projet, étaient ainsi réunis les principaux acteurs locaux concourant à la structuration et au développement du sport à La Réunion.

La mise en place d'un schéma territorial du développement du sport vise à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive tout en recherchant une cohérence et une complémentarité dans les financements attribués au développement du sport. Cette ambition constitue une première sur le territoire de La Réunion en matière de sport. Elle nécessite une implication coordonnée des différents acteurs sur des enjeux communs :

- permettre l'accès de tous et de toutes aux activités physiques et sportives ;
- consolider la solidarité entre les territoires ;
- rationaliser les stratégies et les actions ;
- mutualiser les expériences, les connaissances et les méthodes ;
- disposer d'outils partagés ;
- optimiser l'utilisation des moyens publics.

L'objectif est d'étudier la pratique sportive à l'échelle du département dans ses dimensions les plus larges. C'est pourquoi le schéma territorial s'appuiera sur 12 études complémentaires déjà réalisées, en cours ou à venir, menées par la DJSCS, le conseil régional et le conseil général afin de disposer d'une vue d'ensemble des problématiques sportives :

- la pratique et les équipements sportifs, l'emploi et la formation, le sport de haut niveau et les structures d'accès, le « sport-santé », le sport scolaire, le transport et les temps d'accès aux équipements sportifs pour la DJSCS ;
- le schéma régional des équipements sportifs, les équipements sportifs de pleine nature, l'agenda 21 et la mobilité pour le conseil régional ;
- Le recensement des espaces, sites et itinéraires ainsi que la stratégie des sports de nature 2015-2018 pour le conseil général, dans le cadre de CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires).

Une vingtaine de partenaires ont été associés étroitement à l'élaboration de ce schéma : conseil régional, conseil général, représentants de l'association des Maires de La Réunion et de plusieurs intercommunalités, Rectorat, CREPS, comité régional olympique et sportif de La Réunion (CROS), mouvement sportif...

Des réunions territoriales seront organisées dès la fin 2014 afin de faire partager cette démarche auprès des acteurs de terrain. Le diagnostic sera finalisé en juin 2015. L'objectif final étant de mettre en œuvre une politique sportive partagée pour la fin 2015.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

